

REMUNERATION DU PERSONNEL

Nom de l'entreprise, adresse (tampon)

Personne responsable dans l'entreprise

M. / Mme : _____

No de Tél. : _____

Nom du travailleur	Prénom	Date de naissance complète	Salaire horaire en euro versé par l'entreprise au travailleur lors de son détachement à Genève			Classe de qualification (cocher ce qui convient)*				Durée hebdomadaire de travail sur le canton de Genève	Signature du travailleur
			de 06h à 18h	de 18h à 22h	de 22h à 06h	CE	A	B	C		
			€	€	€						
			€	€	€						
			€	€	€						
			€	€	€						
			€	€	€						
			€	€	€						
			€	€	€						
			€	€	€						
			€	€	€						

L'indemnisation des frais de repas, transport et logement, ainsi que les charges sociales ne doivent en aucun cas être comprises dans le salaire brut ci-dessus

* Classe CE : travailleur qualifié possédant un diplôme de contremaître ou de chef d'équipe

* Classe A : travailleur qualifié, titulaire d'un diplôme de capacité professionnelle, ou d'une attestation équivalente

* Classe B : travailleur sans diplôme de formation professionnelle

* Classe C : manœuvre et travailleur auxiliaire